

N°2022-03/23B

Objet : DEMANDE D'AIDE A L'AGENCE DE L'EAU ET AU DEPARTEMENT POUR DES TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES RESEAUX AEP ET EU – RUE SAINTE BEUVE II, QUARTIER LES SALOBRES SUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN.

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle polyvalente d'Alénya, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	9
En exercice :	10	Contre :	0
Présents :	9	Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Robert OLIVE.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 23 mars 2022

Le Président expose à l'Assemblée,

Considérant, que dans le cadre de sa compétence « Eau Potable et Assainissement », la Communauté de Communes Sud Roussillon, intervient sur le renouvellement des réseaux AEP/EU.

Considérant, que la Communauté de Communes Sud Roussillon souhaite réaliser des travaux d'aménagement de la rue Sainte Beuve II, quartier Les Salobres sur la commune de Saint-Cyprien.

Considérant la priorité d'investissement soulignée dans les schémas directeurs AEP de 2022 et EU de 2016 portant sur les réseaux des rues, sur la commune de Saint-Cyprien :

- Gustave Flaubert
- Bernardin de Saint-Pierre
- Leconte de l'Isle (du boulevard Maillol à la rue Camus)
- Frédéric Mistral (dans sa partie publique)
- Pierre Loti (dans sa partie publique)
- Pierre Louis
- Lautréamont
- André Gide
- Albert Camus (du giratoire Rolland à l'intersection de la rue Schweitzer)

L'ensemble de l'infrastructure est composé essentiellement d'un réseau fonte en Ø80mm pour l'eau potable et amiante ciment Ø150mm pour l'assainissement qui date des années 60.

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **ADOpte** le projet de travaux de renouveler les réseaux d'eau potable et d'assainissement des rues :

- Gustave FLAUBERT
- Bernardin de SAINT PIERRE
- Leconte de l'Isle (du boulevard MAILLOL à la rue CAMUS)
- Frédéric MISTRAL (dans sa partie publique)
- Pierre LOTI (dans sa partie publique)
- Pierre LOUIS
- Lautréamont
- André GIDE
- Albert CAMUS (du giratoire ROLLAND à l'intersection de la rue Schweitzer)

de la Commune de Saint Cyprien, évalué à 1 650 000€ HT : 930 000€ HT pour l'eau potable et 720 000 € HT pour l'assainissement.

☞ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits aux Budgets Eau et Assainissement ;

☞ **DECIDE** de réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement ou le cas échéant de sa déclinaison régionale ;

☞ **DECIDE** de mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement ;

☞ **SOLLICITE** l'aide de l'Agence de l'Eau et du Département pour la réalisation de cette opération ;

☞ **S'ENGAGE** à rembourser à l'Agence de l'Eau ou au Département un éventuel trop perçu en cas de non-respect des obligations fixées par le contrat de territoire ;

☞ **PREND ACTE QUE**

- L'opération éventuellement subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent l'octroi des aides,
- La durée totale de validité des subventions est fixée à trois ans.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

